

sans sanction, qu'il faut une autorité qui puisse en venger la transgression, en récompenser la pratique fidele, que pour que cette morale s'étende jusqu'aux mouvemens du cœur, jusqu'aux actions les plus secretes & les plus cachées aux yeux des hommes, il faut une autorité dont l'œil & la puissance ne trouve ni ténèbres ni résistance; M^r. B. examine dans le chapitre suivant l'histoire de la mort & de la résurrection de Jesus-Christ. Les traits de sa divinité percent dans toutes les circonstances de ces événemens. Quoique nous aïons plusieurs excellents ouvrages où la vérité de cette résurrection est démontrée par toutes les preuves qui peuvent établir la certitude d'un fait (a), la manière dont elle est discutée par M^r. Bergier, ne manque pas de vues nouvelles & de moyens de renforcer encore une démonstration déjà mise à l'épreuve de toute objection.

La conduite des Apôtres après la mort de leur Maître, leurs travaux, leurs succès sont une autre preuve de fait, de cette glorieuse résurrection, & de plus de la lumière & de la force irrésistible dont Dieu illustra l'apostolat de ces hommes naguere si ignares & si timides.

(a) *Motifs de ma foi*, par Mr. de Vouglans. — *Les témoins de la résurrection de Jesus-Christ examinés selon les règles du Barreau*, traduit de l'anglois par Mr. Lemoine. — *La religion chrétienne démontrée par la résurrection de J. C.*, par Ditton.